

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 JANVIER 2010

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, BOURDET-PEES, Mme BOERIE, VALIANI, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, TOURAINE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, TERUEL, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Philippe GARROTE à Jean-Marie GINIEIS
Jean-Michel BRUGIDOU à Robert BAREILLE
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Eliane YTHIER

Suppléants : Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY
Henri LAFOURCADE suppléant de Anne-Marie ANCHEN
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET
Serge BERTRANINE suppléant de Aimé SOUMET
Marie-José ROMEO suppléante de Anne BARBET
Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Patrick SEBAT, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE.

RAPPORT N°7

VILLA BEDAT : PRISE EN COMPTE D'UNE OPTION SUR LE LOT 2 – CHARPENTE-COUVERTURE

M. GAILLAT informe que lors de la consultation pour la dévolution des travaux du «Clos et Couvert» de l'espace BEDAT, une option avait été proposée pour le Lot 2 – Charpente-Couverture, pour la Villa BEDAT.

Cette option concernait la réfection de la couverture des 2 tours de la Villa, qui sont en amiante ciment.

Bien que l'état de cette couverture soit satisfaisant, l'Architecte des Bâtiments de France, a estimé qu'il convenait de donner suite à l'option, avec réalisation d'une couverture en ardoises naturelles, comme le reste de la Villa.

Dans sa séance du 13 courant, le BUREAU a jugé utile de proposer au Conseil Communautaire de retenir l'option susvisée afin d'avoir une réfection complète et homogène du «Clos et Couvert» de la Villa BEDAT.

Le montant de cette option s'élève à 19 395,72€ H.T, ce qui porte le marché initial avec l'Entreprise 2CBOIS, titulaire du Lot 2 – Charpente-Couverture de : 89 495,31€ H.T à 108 891,03 € H.T.

Les crédits sont disponibles sur le budget Investissement de l'opération 1331.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** le présent rapport
- **RETIENT** l'option concernant la réfection de la couverture des 2 tours de la Villa BEDAT et augmenter le montant du marché avec 2CBOIS de 89 495,31 € H.T à 108 891,03 € H.T
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 janvier 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Bernard UTHURRY